

2024

GÎTES DE LOISIRS

DÉSIGNATION	DURÉE	HAUTE SAISON	MOYENNE SAISON	BASSE SAISON
4/6 personnes	1 semaine	351,00 €	286,00 €	227,00 €
	2 semaines	636,00 €	483,00 €	387,00 €
	3 semaines	847,00 €	597,00 €	476,00 €
	Week-end (3 nuits maxi)	248,00 €	183,00 €	
	Nuitée	103,00 €		
4/7 personnes	1 semaine	388,00 €	330,00 €	260,00 €
	2 semaines	695,00 €	560,00 €	446,00 €
	3 semaines	928,00 €	692,00 €	551,00 €
	Week-end (3 nuits maxi)	274,00 €	206,00 €	
	Nuitée	135,00 €		
Animal	Semaine	15,00 €		
	Nuitée	4,00 €		
Forfait ménage		64,00 €		
Observations :				
Acompte de 25,00 % à la réservation Solde du séjour à verser 1 mois avant la remise des clés Caution de 300,00 € par gîte Électricité : 0,40 € par KWh, au-delà de 15 KWh par jour				

Il est précisé qu'en haute saison, les locations à la semaine sont prioritaires aux locations week-end.

Sera appliquée une remise de 30,00 % pour une location collective (à partir de 6 gîtes) d'une semaine ou plus et une remise de 20,00 % pour une location collective (à partir de 6 gîtes) sur un week-end (hors haute saison).

Les détenteurs de la carte CEZAM bénéficient d'une remise de 10,00 % sur les locations en basse et moyenne saison.

Le tarif de la nuitée dans les gîtes est égal au montant de la semaine, de la saison en cours, divisé par 7.

A partir de 13 ans, une taxe de séjour de 3,00 % par personne et par nuitée, plafonnée à 1,00 €, sera demandée aux usagers.

2025

GÎTES DE LOISIRS

DÉSIGNATION	DURÉE	HAUTE SAISON	MOYENNE SAISON	BASSE SAISON
4/6 personnes	1 semaine	358,00 €	292,00 €	232,00 €
	2 semaines	649,00 €	493,00 €	395,00 €
	3 semaines	864,00 €	609,00 €	486,00 €
	Week-end (3 nuits maxi)	253,00 €	187,00 €	
	Nuitée	105,00 €		
4/7 personnes	1 semaine	396,00 €	337,00 €	265,00 €
	2 semaines	709,00 €	571,00 €	455,00 €
	3 semaines	947,00 €	706,00 €	562,00 €
	Week-end (3 nuits maxi)	279,00 €	210,00 €	
	Nuitée	138,00 €		
Animal	Semaine	15,00 €		
	Nuitée	4,00 €		
Forfait ménage		65,00 €		
Observations : Acompte de 25,00 % à la réservation Solde du séjour à verser 1 mois avant la remise des clés Caution de 300,00 € par gîte Électricité : 0,40 € par KWh, au-delà de 15 KWh par jour				

Il est précisé qu'en haute saison, les locations à la semaine sont prioritaires aux locations week-end.

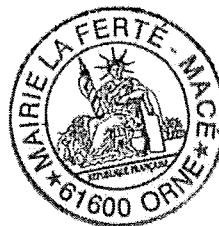
Sera appliquée une remise de 30,00 % pour une location collective (à partir de 6 gîtes) d'une semaine ou plus et une remise de 20,00 % pour une location collective (à partir de 6 gîtes) sur un week-end (hors haute saison).

Les détenteurs de la carte CEZAM bénéficient d'une remise de 10,00 % sur les locations en basse et moyenne saison.

Le tarif de la nuitée dans les gîtes est égal au montant de la semaine, de la saison en cours, divisé par 7.

A partir de 13 ans, une taxe de séjour de 3,00 % par personne et par nuitée, plafonnée à 1,00 €, sera demandée aux usagers.

Fait à La Ferté-Macé, le 17 juin 2024



Le Maire,
Michel LEROYER